DÉDUCTIBLE
DE VOTRE
DÉCLARATION
2022

VOUS POUVEZ FAIRE UN DON À REGARDS

Le site regards.fr et le trimestriel regards ont trouvé au cours de l'année dernière une place nouvelle : le lectorat, la fréquentation du site, les débats sont plus nombreux.

Nous croyons ces espaces d'informations, de réflexions et de discussions utiles à la gauche qui veut encore changer la société.

Nous les réalisons avec des moyens très contraints, provenant pour l'essentiel de vous, amis lecteurs.

Si vous pouvez épauler nos efforts pour maintenir une presse créative et engagée, nous vous en serons reconnaissants.

Le système Presse et Pluralisme permet de décupler vos dons.

Tous les dons à Presse et Pluralisme

vous permettent de bénéficier d'une ré-

duction d'impôt de 66%, dans la limite

de 20% de votre revenu imposable.

COMMENT?

Les sociétés de presse ont obtenu que les dons aux journaux soient défiscalisés à 66% pour les lecteurs.

UN EXEMPLE CONCRET?

Vous donnez 100 euros, vous déduisez de vos impôts 66 euros. Au final, cela vous coûte 34 euros!

QUI PEUT DONNER?

Tout le monde. Pas besoin d'être abonné.

COMBIEN PEUT-ON DONNER?

Il n'y a aucun montant minimum, ni maximum imposé. La déduction fiscale accordée est plafonnée à 20 % du revenu imposable. Si vous payez 1 000 euros d'impôt, vous pouvez bénéficier d'une remise d'impôt plafonnée à 200 euros. Ce qui correspond à un don de 300 euros.

Nous savons pouvoir compter sur vous. D'avance, un grand merci.

Roger Martelli Mawill

_	
~~~	
0 -	☐ Je fais un don de ☐ € au profit exclusif de Regards  Et je libelle mon chèque à l'ordre de: Presse et Pluralisme / Opération REGARDS
Je précise me	es coordonnées
(afin que Presse e	t Pluralisme puisse émettre le reçu fiscal qui me permettra de bénéficier r mon impôt sur le revenu)
Nom	Prénom
Adresse	
Code postal_	Ville
Adresse e-mai	
Téléphone	
-	Coupon à retourner accompagné de votre chèque exclusivement à:
	Groupe Audiens - Presse et Pluralisme - CS 90 125 - 27091 EVREUX CEDEX 9

Les informations recueillies sont indispensables au traitement de votre don. Elles sont enregistrées dans le respect de la loi du 6 janvier 1978, dite Loi informatique et libertés. Vous bénéficiez sur simple justification de votre identité d'un droit d'accès de regard et de rectification sur toutes les informations vous concernant contenues dans nos fichiers.

Vous déduisez

de votre impôt

16,50€

66€

330€

Il vous en coûtera

seulement

8,50€

34€ 170€

Lorsque vous faites

un don de

25€

100€

500€